



Direction Optilab  
Grappe Bas-Saint-Laurent – Gaspésie

## Implantation du système d'information de laboratoire provincial (**SIL-P**)

Systeme de notification et de distribution électronique (SNDÉ)

Document explicatif à l'intention de tous les prescripteurs  
du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (questions-réponses).

## SNDÉ- Mot de l'équipe

À l'automne 2025, toutes les équipes des laboratoires de la Grappe du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie devront transiter vers le nouveau système d'information de laboratoire provincial, le SIL-P.

La Direction Optilab du CISSS du Bas-Saint-Laurent ainsi que ses proches collaborateurs du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie travaillent activement avec le CO-SIL provincial pour préparer la mise en production du SIL-P et faciliter la transition et les changements qui toucheront le personnel des laboratoires ainsi que les professionnels cliniques.

Dans cette optique, les médecins sont conviés à s'abonner au SNDÉ pour recevoir leurs résultats de laboratoire directement dans leur DMÉ.

Pour toute question concernant l'inscription au SNDÉ ou sur le SIL-P, communiquez avec nous par courriel : [projet.silp.optilab.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:projet.silp.optilab.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca).

L'équipe de projet SIL-P  
5 mars 2025



## SNDÉ- Questions et réponses concernant l'abonnement



### Qu'est-ce que le SNDÉ?

Le SNDÉ est un système de notification et de distribution électronique. Il s'agit d'une solution informatique qui permet l'échange des données entre le nouveau SIL-P et les DME.

### Qu'est-ce que le DMÉ?

Le DME est un logiciel utilisé en GMF, en GMF-U et en clinique privée. Le DMÉ est considéré comme étant à l'extérieur de l'établissement du CISSS du Bas-Saint-Laurent et du CISSS de la Gaspésie. Parmi les DME, on retrouve Info-Data (Ofys), Medfar (Myle), MediSolution (MobileMed), Omnimed, Telus (Médesync) et Toubib.

### Est-ce que mon GMF ou ma clinique doit-être abonné au SNDÉ?

Oui. La base de l'abonnement débute par l'identification du GMF et de la clinique dans le formulaire d'abonnement. Le médecin responsable du GMF ou de la clinique inscrit les informations obligatoires et vient identifier les prescripteurs associés au GMF ou cliniques qui désirent être abonnés au SNDÉ à ce lieu de pratique médical.

### Est-ce que je dois aussi m'abonner au SNDÉ en tant que prescripteur?

Seuls les prescripteurs qui consultent les rapports de laboratoire par un DME doivent s'abonner au SNDÉ. Ainsi, ils recevront les résultats de laboratoire de façon électronique via DME et pourront cesser de recevoir leurs résultats en format papier.



## SNDÉ- Questions et réponses concernant l'abonnement

**Si mon GMF ou ma clinique privée n'est pas abonné ou si je ne veux pas m'abonner en tant que prescripteur, quelle est la méthode alternative pour la transmission de mes résultats?**

Bien que le mode de transmission recommandé pour ce type d'organisme soit dans un DME, la transmission par télécopieur ou impression papier sur une imprimante reliée au SIL-P ou envoi postal par l'entremise du laboratoire est possible seulement si l'organisme n'est pas abonné au SNDÉ.

**Comment s'abonne-t-on au SNDÉ?**

Accéder au document [Abonnement SNDE](#).

Un formulaire d'abonnement au SNDÉ a déjà été transmis aux différents GMF et cliniques. Une copie est également disponible sur l'intranet dans la section SIL-P. Une fois complété, le formulaire doit être transmis par courriel : [projet.silp.optilab.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:projet.silp.optilab.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca).

Il est important de transmettre les formulaires d'abonnement **avant le 21 mars 2025**. La signature du prescripteur est obligatoire pour que l'abonnement soit autorisé.

**Dans le formulaire d'abonnement SNDÉ, comment trouver l'identifiant RRSS s'il n'est pas connu à l'interne?**

Il est possible de retracer l'information en effectuant une recherche sur le site <https://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/>. Nous devons rechercher par nom du GMF ou de la clinique et en cliquant sur le nom de l'organisme en question. Une fois dans la page de l'organisme, regardez la séquence de chiffres dans l'URL en haut de l'écran à la suite de l'inscription « nofiche= ».





## SNDÉ- Questions et réponses concernant l'abonnement

**Avec le SIL-P, de quelle façon le prescripteur identifié comme requérant recevra-t-il les rapports de laboratoire?**

Pour le prescripteur requérant identifié au niveau de la requête, le rapport est acheminé à l'unité de soins ou à la clinique identifiée dans la requête. L'unité de soins/clinique sert de lieu de travail du prescripteur et permet d'identifier le lieu où les rapports sont imprimés (retour des résultats).

La copie principale recherche une imprimante de destination ou le télécopieur de la clinique et non celle du prescripteur requérant. Si la clinique identifiée est un GMF et qu'elle est abonnée au SNDÉ tout comme son prescripteur, le résultat sera présent pour le prescripteur identifié dans le DME.

**Avec le SIL-P, est-ce que le rapport sera envoyé au prescripteur identifié comme copie conforme ou « rapporté à »?**

Pour le prescripteur identifié en « copie conforme » ou « rapporté à » au niveau de la requête, le rapport est acheminé à l'adresse inscrite au dossier de leur ordre professionnel ou du Collège des médecins (clinique principale) dans la table des prescripteurs du SIL-P ou via le DME identifié comme lieu de pratique médicale principale (conditionnel à ce que la clinique et le prescripteur soient abonnés au SNDÉ).

## SNDÉ- Questions et réponses concernant l'abonnement



**Est-ce que les résultats seront disponibles dans d'autres outils électroniques de consultation?**

Les résultats en provenance du SIL-P sont également disponibles via le DPE (ex.: Purkinje), le DSQ et SoftWeb+ (seulement en Gaspésie).

**Est-ce possible qu'il y ait des rejets de transmission dans le DME?**

Afin de pouvoir utiliser un DME, la clinique et le prescripteur doivent être abonnés ensemble au SNDÉ. Il est aussi important qu'à la saisie de la requête, la bonne clinique et le bon prescripteur en requérant soient choisis. En cas d'erreur pour un seul de ces éléments, la requête fera l'objet d'un rejet. Quotidiennement, le pilote SIL vérifie la liste de rejets SNDÉ dans un tableau de bord pour corriger la situation, soit appliquer des corrections sur la requête en déclenchant manuellement l'envoi vers les systèmes receveurs ou une impression papier. Un processus d'autogestion hebdomadaire des rejets est également en place au CO-SIL.

## SNDÉ- Questions et réponses concernant l'abonnement

**Si je ne suis pas identifié dans la requête comme prescripteur en tant qu'omnipraticien, est-ce que je vais quand même voir les résultats de mes patients dans mon DME?**

**Afin d'éviter des rejets associés à une mauvaise saisie de clinique ou lieu de prescription, est-ce qu'il existe une alternative pour les abonnées SNDÉ?**

Non. La particularité de recevoir les résultats d'une association patient (RAMQ) et les omnipraticiens n'est pas disponible selon le mode de communication SIL-P. La communication se fait directement entre le SIL-P et le DME via le SNDÉ, contrairement au mode de communication actuel AI établissement (intégration TI). Les résultats sont seulement disponibles lorsque vous êtes identifiés comme requérant ou en copie conforme. Le service de la DRI se penchera sur cette question pour trouver une solution alternative de retour d'information.

Un prescripteur ayant un abonnement peut signer un consentement par son fournisseur DME pour recevoir tous ses rapports de résultats dans le DME de sa clinique principale, peu importe le lieu de prescription, ou si vous voulez la clinique identifiée dans la requête lorsque requérant.





## SNDÉ- Questions et réponses concernant l'abonnement

**Si je pratique dans plus d'un GMF, est-ce que je peux m'inscrire dans la liste des prescripteurs de plusieurs GMF?**

Oui. Il est possible pour un prescripteur de s'inscrire dans plus d'un GMF. On se rappelle que la clinique identifiée dans la requête détermine le lieu du retour de résultats lorsque le prescripteur est identifié comme requérant. Dans le cas où le prescripteur est en copie conforme ou « rapporté à », le lieu de pratique principal déterminé par le prescripteur lors de son abonnement SNDÉ devient le lieu de transmission des résultats (DME principal).

**Si je quitte un GMF pour exercer dans un autre GMF, est-ce que je vais quand même recevoir mes résultats des examens qui sont déjà prescrits?**

Tout dépend de la séquence d'abonnement et de désabonnement à un GMF. Si vous êtes désabonnés de votre ancien GMF identifié comme lieu de prescription, il y aura un rejet de transaction si vous êtes en position de requérant. Si vous êtes en copie conforme ou « rapporté à » et que vous avez été inscrit dans la liste de votre nouveau GMF, vous recevrez les résultats dans votre DME de votre nouveau GMF.





## **SNDÉ- Questions et réponses concernant l'abonnement**

**Est-ce possible de recevoir les résultats format papier et dans le DME également dans un GMF?**

Non. Un seul mode de transmission est possible par clinique dans la table du SIL-P. Si votre GMF est inscrit au SNDÉ, l'ensemble des résultats sont transmis via DME. Si votre GMF n'est pas inscrit au SNDÉ, le format papier est disponible. Prendre note également que si le GMF est abonné SNDE, il n'est pas possible pour vous d'obtenir le format papier même si vous n'êtes pas dans la liste des prescripteurs du GMF lorsque vous êtes en position requérant et votre GMF en position clinique. Toutefois si vous êtes en copie conforme ou « rapporté à » et que votre mode de transmission est un format papier, à ce moment-là vous recevrez votre copie papier.

**Si je quitte pour la retraite, est-ce que les résultats seront transmis au DME de la clinique dans laquelle je pratiquais?**

Non. Si le désabonnement a été fait et si vous avez été désactivé comme prescripteur, les requêtes se retrouveront en rejet. Les rejets seront traités par l'équipe de pilotes SIL-P ou CO-SIL. Ce cas particulier fera l'objet d'une recherche à l'interne via la Direction médicale des services professionnels (DMSP) ou d'une autre instance pour identifier le prescripteur substitue afin de transmettre à ce dernier les résultats.

**Si je pratique à l'urgence et que je suis le requérant, est-ce que je vais recevoir mes résultats à l'urgence ou dans mon DME si je suis abonné SNDÉ?**

En position requérant, le résultat sera envoyé à l'urgence et non dans le DME. Afin que le résultat soit acheminé dans votre DME, vous devez avoir adhéré à l'option de copie conforme automatique. À ce moment, vous recevrez à la fois votre résultat à l'urgence et dans votre DME.



## SNDÉ- Questions et réponses concernant l'abonnement

**Si j'ai adhéré à l'option copie-conforme automatique et que je pratique dans plus d'un GMF, est-ce possible que je retrouve des résultats dans plus d'un DME?**

Oui. Si vous êtes en position de requérant dans une requête avec comme clinique l'un de vos GMF qui n'est pas identifié comme votre lieu de pratique principal, vous recevrez les résultats associés à cette requête dans votre DME lié à la clinique et dans votre DME principal lié à votre copie conforme automatique.

**Qu'est-ce que je dois inscrire sur la ligne "lieu de pratique médicale \*" à la page 2 au formulaire d'abonnement SNDÉ?**

Il existe deux réponses possibles. Si le lieu de pratique médicale pour lequel on s'inscrit est le lieu principal du prescripteur, le prescripteur doit tout simplement inscrire "Oui" sur la ligne ou le nom complet du GMF ou clinique. Dans l'éventualité où le lieu de pratique médicale pour lequel on s'inscrit n'est pas le lieu principal du prescripteur, celui-ci doit inscrire son lieu de pratique principal (ex. : prescripteur inscrit dans plus d'un GMF ou clinique, il doit inscrire son lieu principal où seront transmis les résultats lorsqu'il est en copie conforme ou « rapporté à »).

**Le déploiement du SIL-P est prévu quand?**

Le 23 septembre 2025 dans tous les laboratoires du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.